

## Bienvenue à vous,

Nous sommes heureux de votre intérêt pour écoravie. Afin de vous permettre au mieux de prendre votre place dans notre projet (si tel est votre souhait), nous en avons précisé le parcours.

## Conditions et modalités d'accueil des futurs écoravissants

### Caractéristiques du groupe

Il est prévu 16 logements et une maison commune pour la tranche 1 du projet écoravie.

Le projet met en avant un souhait de mixité aux plans générationnel, social, économique et culturel.

Si nécessaire et afin que cette mixité se réalise, le CA (Conseil d'Administration des membres du groupe écoravie) donne priorité aux plus anciens dans le projet et aux catégories sous-représentées, tout particulièrement aujourd'hui, aux familles avec enfants.

### Critères d'intégration

- Adhésion aux valeurs portées par écoravie (sur la base de la Charte)
- Implication active dans la vie du groupe
- Engagement pour une communication positive (CNV)
- Volonté de prendre part à la vie de la maison commune

Une liste des candidats est mise en place pour pallier les départs éventuels, garantir la viabilité du projet et constituer un groupe pour les tranches futures.

Au plan financier, tout futur habitant s'engage à mobiliser, dès que le besoin se présentera, les appels de fonds nécessaires à l'avancée du projet. Pour que le projet soit réalisable, toute personne ne pouvant assumer financièrement la part correspondant à la valeur de son logement, terrain et maison commune, est invitée à rechercher un moyen de financer cette part, par exemple en s'engageant activement dans la commission financière pour la recherche de fonds.

### Comment rejoindre écoravie (graine, pousse, fleur)

- 1<sup>er</sup> échange avec une « fleur » (membre du groupe écoravie), par téléphone ou physiquement. Une fleur peut parrainer une nouvelle personne en se rendant disponible pour répondre aux questions et présenter plus longuement l'association et le projet.
- La personne intéressée commence par se présenter à la fleur qui l'a accueillie, lui exprime ses motivations à rejoindre notre projet et est invitée à le faire également par mail afin que le groupe, dans son entièreté, commence à la connaître. Nous lui suggérons aussi de se projeter dans le futur en imaginant « une journée à écoravie » et à en écrire le déroulement. Nous lui demandons enfin de venir à un CA et elle prend alors le statut de « graine ».
- Si la graine souhaite s'impliquer dans l'avancée du projet écoravie et assister aux réunions régulières, elle germe et prend le statut de « pousse ».
- Une pousse (ou chaque pousse dans le cas d'un couple) assiste à 4 WE de réunions pour comprendre le projet, le fonctionnement associatif et s'approprier mutuellement (2 réunions en observateur et 2 réunions en commençant de prendre une part active à la mise en œuvre du projet, en s'engageant dans une commission de son choix en lien avec ses affinités et ses compétences).
- A l'issue de 4 réunions minimum, dans un espace temps de 6 mois, sur demande de la pousse, par terre des fleurs du projet écoravie et « pousse » se choisissent mutuellement.
- A la demande officielle de la pousse, le par terre des fleurs se positionne sur cette candidature au travers d'un vote au consensus. La réponse est donnée à la pousse, si possible, lors du CA suivant.

### Décision

**La décision est positive**, la ou les nouvelles fleurs :

- adhèrent à la Charte d'écoravie,
- font un don de 1 000 € (1 500 € pour un couple) à l'association, sommes correspondant à la somme que les fleurs ont déjà investi à fonds perdus sur l'étude de faisabilité du projet,
- Intègrent le par terre de fleurs, en y prenant une part active.

**La décision est négative**, les fleurs d'écoravie l'expliquent à la personne ou au couple concerné.

**Contact : Annie Liagre - 04 75 90 64 51 – [contact@ecoravie.org](mailto:contact@ecoravie.org)**

